

**GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT**

**G. P. E.**

**Société Anonyme au capital de 21.416.000 €**  
**Siège social : DRAGUIGNAN (Var) – 109 rue Jean AICARD**  
**429 574 395 R.C.S. DRAGUIGNAN**

---

**ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET  
EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 25 JUIN 2026**

Point inscrit à l'ordre du jour – stratégie climatique et responsabilité sociale et environnementale –  
sans vote

**Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire  
présentées par le Conseil d'administration**

- présentation des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes,
- présentation et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- présentation et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et fixation du montant du dividende de l'exercice 2025,
- conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce,
- dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts,
- fixation de la rémunération allouée au conseil d'administration,
- autorisation à donner au conseil d'administration à opérer en bourse sur les actions de la Société,
- approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours de l'exercice 2025 ou attribuée au titre du même exercice et mentionnées à l'article L.22-10-9 du Code de commerce,
- approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2025 au Président du conseil d'administration,
- approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2025 au Directeur Général,
- approbation des éléments de la politique de rémunération des membres du conseil d'administration (autres que le Président du Conseil d'administration, le Vice-Président du Conseil d'administration, le Directeur Général et le Directeur Général Délégué) au titre de l'exercice 2026,
- approbation des éléments de la politique de rémunération du Président du conseil d'administration et du Vice-Président du conseil d'administration au titre de l'exercice 2026,
- approbation des éléments de la politique de rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2026,
- approbation des éléments de la politique de rémunération du Directeur Général Délégué au titre de l'exercice 2026,
- renouvellement du mandat de la société DELOITTE ET ASSOCIES en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la Société,

**Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire**  
**présentées par le Conseil d'administration**

- présentation des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes,
- modifications de l'article 25, III des statuts de la Société,
- autorisation consentie au conseil d'administration en vue de réduire le capital social de la Société par annulation des actions détenues en propre dans les conditions prévues aux articles L.22-10-62 et suivants du Code de commerce,
- pouvoirs en vue des formalités.